

LE CHANGEMENT DANS LA CONTINUITE

Metz, le 22/03/2006

BILAN DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE 2005 ET PROGRAMME 2006

Augmentation significative du nombre de participants :

- 773 agents en 2004
- 929 agents en 2005 (+ 20%)

Coût de la formation en 2005 :

- 20715.89 €

Actions menées :

- recouvrement, COPERNIC, collectivités locales, Hélios, LOLF, comptabilité de l'Etat, bureautique et informatique, évaluation notation.

Il reste quelques agents qui ne participent à aucun programme de formation mais leur nombre est en diminution. Le service de la formation s'engage à voir les personnes concernées.

Les représentants CGT s'interrogent sur les formations proposées. Correspondent-elles aux besoins de tout les agents ?

Nous avons demandé que soit prévu un module de formation *paye*.

La formation professionnelle est un point important de la notation. Lors de l'entretien d'évaluation un bilan ainsi que des propositions en terme de formation sont envisagés.

REPARTITION DES SUPPRESSIONS ET CREATIONS D'EMPLOIS.

POSTES COMPTABLES			
Suppressions et créations de cadre C		Suppressions et création de cadre B	
MONTIGNY Pays Messin	-1	METZ Esplanade	-1
THIONVILLE 3 Frontières	-0.50	PAIERIE Départementale (HELIOS)	+1
METZ Serpenoise	-1	METZ Serpenoise	-1
SARREBOURG	-0.50	VERNY (HELIOS)	+0.50
METZ Municipale	-0.50		
THIONVILLE Municipale	-0.50		
MAIZIERES LES METZ	-0.50	MAIZIERES les METZ	-0.50
MOYEUVE GRANDE	-1		
FLORANGE	-0.50		
DIEUZE	-0.50	DIEUZE	+0.50
COURCELLES	-0.50		
ST AVOLD	-1		
FAULQUEMONT	-0.50	FAULQUEMONT	+1

TRESORERIE GENERALE			
Suppressions et créations de cadre C		Suppressions et créations de cadre B	
Produits Divers	-1	Produits Divers	+1
Contrôle Financier	-1.50	Contrôle Financier (LOLF)	+1
Liaison Rémunération	-2	Liaison Rémunération	+1
Liaison Recouvrement	+0.50	Liaison Recouvrement	-0.50
Personnel et Matériel	+1	Recouvrement	-1
		CEPL	-1
		Comptabilité	-0.50
		Dépôts	-0.50
		Formation Professionnelle	-1
		Dépense Etat (LOLF)	+1
		MEEF	+1
		Pôle SPL (LOLF)	+2

Lors du dernier CTPL, **la CGT s'était opposée aux suppressions des 7 emplois** résultant de 11 suppressions de catégorie C et de 4 transformations d'emploi de C en B. Le 20 mars, nous nous sommes abstenus sur cette répartition.

PROTOCOLES HORAIRES VARIABLES

Les trésoreries de Sarreguemines :

Les agents devront s'exprimer sur 2 propositions d'horaires dans la pause méridienne. Le TPG souhaite voir aboutir ce protocole rapidement et affirme ses positions pour une durée d'ouverture d'au moins 30 heures hebdomadaires et un alignement sur les horaires du Centre des Impôts dans la perspective du projet « hôtel des finances » prévu pour 2007.

La trésorerie de Creutzwald :

Accord unanime, une ouverture de 32h30 hebdomadaires au lieu de 35h (allongement de la pause méridienne de 30mn).

« NOUS SOMMES RESTEES SUR NOTRE FAIM »

La direction nous proposait de faire le point sur Hélios ainsi que sur le nouveau système des poursuites : pas de scoop ; nous avons le sentiment de réentendre les mêmes choses d'un CTPL à l'autre. **Nous ne sommes pas persuadés que la direction mesure réellement l'aggravation des conditions de travail des collègues confrontés à ces nouvelles missions.**

Une petite évolution en ce qui concerne le service des Domaines dont l'intégration est prévue en janvier 2007.

- des locaux seraient disponibles rue Lafayette près de la gare de Metz.

Les représentants CGT s'interrogent sur la prise en compte budgétaire de cette nouvelle mission. Les charges financières en matière d'installation locative et de rémunération de ces agents incombent-elle au Trésor ou à la DGI ?

DES NOUVELLES DU DERNIER NE DE LA FAMILLE DGI – DGCP : COMPETENCES CROISEES

Une soixantaine d'agents des postes des secteurs dépendant des CDI de Thionville, Hayange et Sarrebourg sont concernés par les formations « assiette et déclaration pré remplie ». Deux sessions de 5 jours sont prévues en mars et avril. A l'inverse les collègues de la DGI seront formés à l'automne pour la taxe d'habitation.

Les représentants CGT ont demandé des précisions sur la méthodologie retenue pour ces formations au Trésor. La direction s'est engagée à nous communiquer le détail de celles-ci.

Nous avons proposé la mise en place d'un carnet de liaison dans chaque poste concerné par les compétences croisées, afin de révéler les difficultés réelles et quotidiennes rencontrées par les agents.

RAPPEL A L'ORDRE DE LA DIRECTION SUR LES MODALITES DE RECUPERATION DES HORAIRES VARIABLES A LA TG.

Plusieurs organisations syndicales ont évoqué cette question suite à la note de service du 16/02/2006 qui rappelait les contraintes liées aux récupérations sur les plages fixes. A ce sujet la direction est intransigeante. Elle ne permet les crédits d'heures que si la charge de travail l'exige. De plus, l'autorisation du chef de service est obligatoirement requise pour la récupération sur les plages fixes et après contrôle auprès du service du personnel sur la réalité du crédit.

Pour la CGT, l'harmonie dans un lieu de travail est essentiellement basée sur les relations de confiance entre le responsable d'un service et ses agents, qui d'une manière générale, exercent leurs missions au mieux. On mesure le sens des responsabilités des personnels et leurs facultés d'adaptation et de prise en compte dans le cadre des réformes, et cette efficacité doit être compensée en contre partie par des facilités d'horaires.

Dans le secteur privé, on appelle cela : la flexibilité ou modulation du temps de travail. L'attitude de notre direction sur la question des H.V. est tout simplement suspicieuse, régressive et provoque des inégalités dans et entre les services.

Cette note de service n'est, à notre avis, qu'une interprétation du protocole, et si ce dernier n'était pas suffisamment précis, il conviendrait de le modifier et de le soumettre à l'approbation des Personnels.

N'hésitez pas à contacter les représentants CGT.

Raymonde VITALI : TG service liaison rémunération 03/87/38/68/36

Florence MIGRENNE : TPEH Antenne de Thionville 03/82/55/80/65

DECLARATION DES ORGANISATIONS SYNDICALES DE SALARIES, ET DES ORGANISATIONS ETUDIANTES ET LYCEENNES REUNIES LE 20 MARS 2006

Après la formidable ampleur de la manifestation du samedi 18 mars, qui a vu descendre dans la rue plus de **1,5 millions de personnes pour obtenir le retrait du CPE** et devant l'obstination du gouvernement, les organisations syndicales d'étudiants, de lycéens et de salariés appellent à amplifier la mobilisation.

Les organisations syndicales de salariés soutiennent la mobilisation du 23 mars initiée par les étudiants et lycéens et appellent à contribuer à sa réussite.

L'ensemble des organisations syndicales appelle le 28 mars à une journée d'action interprofessionnelle avec arrêts de travail, grèves et manifestations.

Suite à l'appel solennel lancé dès samedi par l'ensemble des organisations syndicales, le gouvernement doit avoir la sagesse de sortir de l'impasse dans laquelle il s'est mis : il doit retirer le CPE.

Ce retrait lèverait l'hypothèque à l'ouverture des négociations pour l'emploi et l'avenir des jeunes.

Les organisations syndicales : UNEF, CE, UNL, FIDL, CFDT, CFE-CGC, CFTC, CGT, FO, FSU, SOLIDAIRES, UNSA